

Scrutin n° 7 : Étudiants des écoles d'arts plastiques et design

Profession de foi

Liste : Étudiant·es en Art et Design en lutte

Candidats titulaires	Candidats suppléants
1. Montaine JARRET - ESAD TALM Angers	1bis. Faustine STRICANNE - ESAD-GV Grenoble
2. Thomas GOUMARRE - ESADSE Saint-Étienne	2bis. Edy EDOUARD - EESAB Lorient

ÉTUDIANT·ES EN ART ET DESIGN EN LUTTE

Liste proposée et soutenue par **Le Massicot**

L'année passée a été marquée par une mobilisation forte à travers laquelle les coordinations, nouvelles comme anciennes, se sont vues renforcer notre détermination et notre capacité à agir.

Tout au long des formations artistiques, les étudiant·es apprennent à intégrer une précarité à venir, qui semblerait inévitable. Les stages obligatoires, rémunérés au lance-pierre lorsqu'ils le sont, les missions de bénévolat, ou l'organisation d'expositions publiques payées en visibilité, sont en réalité le reflet de politiques néo-libérales, dont est victime l'enseignement supérieur et la recherche Culture (ESRC) depuis au moins une quarantaine d'années.

C'est alors sans surprise que l'on découvre que l'écrasante majorité des professionnel·les de l'art et du design ne peuvent vivre de leur travail, et se rabattent ainsi sur un job alimentaire, cumulant donc deux professions dans un contexte qui marginalise les pratiques libres et discontinues caractéristiques de la Culture, faisant du "métier-passion" un système de sélection sociale et d'oppression de classe.

Organisé·es en fédération syndicale étudiante depuis 2021, ayant défendu des étudiant·es,

développé des outils d'organisation et de lutte, élaboré des analyses politiques sur le milieu dans lequel nous évoluons, **nous sommes aujourd'hui plus que jamais convaincu-es par la nécessité d'un enseignement réellement démocratique et émancipateur, dans un écosystème culturel et pédagogique diversifié.**

C'est pourquoi nous nous présentons aujourd'hui au nom d'un syndicat : afin de défendre une politique de lutte ferme pour l'affirmation et l'actualisation des droits à l'égalité dans le travail et dans les études, et cela ne se fera qu'en pensant conjointement la valorisation des études, de l'enseignement et du travail artistique de manière globale.

Ce que nous défendrons:

INSTITUER ET RENFORCER LA DÉMOCRATIE ÉTUDIANTE DANS LA PÉDAGOGIE ET LA GOUVERNANCE

Dans les instances de représentation nationale :

- Accéder aux droits de représentation et de vote au sein des instances de représentation du CNOUS;
- Accéder à une subvention de fonctionnement des organisations étudiantes représentées au CNESERAC en proportion de celles du CNESER (MESRI).

Dans les instances de nos écoles :

- Mettre en place une représentation majoritaire des étudiant-es et personnels aux CA et redéfinir le fonctionnement de ces instances.
- Attribuer un pouvoir décisionnaire à l'ensemble des instances pédagogiques, scientifiques, de vie étudiante et de recherche;
- Consolider et appliquer les cadres réglementaires garantissant une autonomie réelle dans l'élaboration des projets d'établissements et une liberté pédagogique effective.

OBTENIR LA RECONNAISSANCE DES ÉTUDIANT-ES COMME TRAVAILLEUR-EUSES DE L'ART ET DU DESIGN EN FORMATION

- Développer une conscience critique du travail artistique en intégrant aux cursus les questions économiques et politiques;
- Favoriser l'intervention des syndicats et organisations de travailleur-euses de l'art,
- Instituer un régime unique pour toutes les travailleur-euses de l'écosystème du secteur artistique : élections professionnelles, salaire et qualification du travail artistique et Sécurité sociale de la Culture au régime général.

ÉTUDIER DIGNEMENT, RÉSOUDRE LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE

Ré-équilibrer les droits entre Culture et ESR :

- Égaliser les droits d'inscription avec ceux des autres établissements d'enseignement supérieur publics pour les cursus LMD, sans distinction de nationalité;

- Exonérer tous·tes les boursier·es de frais d'inscription et remettre le financement sous la seule responsabilité du Ministère de la Culture;
- Mettre en œuvre l'accès égalitaire aux services sportifs, culturels, médicaux et de restauration des CROUS en défendant l'extension de leur couverture territoriale;
- Définir un véritable statut des étudiant·es d'art et design en troisième cycle.

Défendre l'accès à des locaux décents et dans des temporalités permissives afin que les conditions matérielles de nos activités ne soient pas un frein à l'apprentissage :

- Financer les rénovations des bâtiments anciens et vétustes;
- Étendre les plages horaires d'ouverture des salles, ateliers et espaces d'exposition et in fine des écoles.

Combattre et abolir toutes formes d'injustices et de discriminations :

- Multiplier les formations obligatoires, développer des cellules de signalement indépendantes et unifier les dispositifs existants;
- Égaliser les droits pour les étudiant·es internationaux·ales, renforcer leur accueil et régulariser les étudiant·es sans papiers.

**OUVRIR À TOUS·TES ET GARANTIR UN SERVICE PUBLIC DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
CULTURE**

Anticiper une évolution positive du droit étudiant :

- Mettre en place un saire étudiant;
- Couvrir les frais d'études et d'achats de matériel;
- Systématiser la mise en place et le respect des prénoms et pronoms d'usage.

Abolir la sélection financière, culturelle et symbolique, à l'entrée et en cours de scolarité;

Lutter aux côtés des personnels enseignant·es et techniques de nos établissements pour l'amélioration parallèle de leurs conditions de travail.